

# SUIVI DE LA COLONIE DE PHOQUES DE LA BAIE DES VEYS

Fiche de synthèse - Année 2023



## CONTEXTE

La colonie de phoques de la baie des Vey s est suivie depuis le début des années 1980, mais c'est en 2005 que les dénombrements sont réalisés à partir de moyens aériens (ULM). L'espèce exploitant l'ensemble de l'estuaire et non pas uniquement le territoire de la Réserve naturelle, ce suivi s'inscrit, depuis 2023, dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs de la zone Natura 2000 « Baie des Vey s - Marais du Cotentin et du Bessin ».

Ce suivi permet de rendre compte de l'évolution de cette population. Il est défini en partenariat avec la DREAL et le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, opérateur Natura 2000. Il s'intègre au sein du réseau de suivi national. Cette opération bénéficie du soutien du FEADER.

## OBJECTIFS

- Contribuer à la connaissance de la colonie de la baie et de son évolution sur le long terme (effectifs, taux de reproduction, échouages...).
- Suivre l'utilisation spatio-temporelle de l'estuaire par les animaux à basse mer (repositoires).
- Alimenter le « Réseau phoques » national par la fourniture de données standardisées et la base de données internationale de l'ICES (International Council for the Exploration of the Sea).

## MÉTHODE

- **Comptages** : aériens en ULM.
- **Trajets** : le long des chenaux et de leurs ramifications sur l'ensemble de la baie des Vey s.
- **Période** : à marée basse.

- **Fréquence** : cinq vols répartis sur l'année et deux vols mensuels de juillet à septembre.
- **Données relevées** : prise de photographies et géolocalisation des repositoires, des individus et des groupes.

## RÉSULTATS

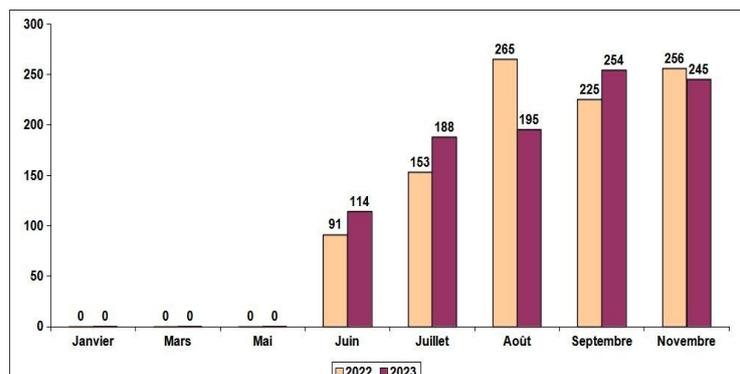
- **Période suivie** : juin à novembre.
- **Nombre de comptages** : 8 réalisés – 8 prévus (100 %).
- **Effectifs** :

	Minimum	Maximum
Phoque veau-marin	114 en juin	254 en septembre
Phoque gris	0 en novembre	59 en août

Les deux espèces s'observent toute l'année.

**En 2023**, l'effectif maximum de phoques veaux-marins dénombré est de **254 individus**. **66 couples** « mère-petit » ont été enregistrés lors du vol du 20 août 2023.

- **Variations saisonnières** :



A la fin du printemps et en été, les phoques veaux-marins utilisent plus les reposoirs pour accomplir des fonctions biologiques consommatrices d'énergie comme la parturition, l'allaitement, la reproduction et la mue. Les phoques gris, d'observation récente en baie des Veys (2014), sont essentiellement notés à l'époque de leur repos estival et en dehors de leur période de reproduction. **En 2023**, les effectifs recensés de phoques veaux-marins présentent toujours **une forte variabilité intra-annuelle** et le **nombre de phoques gris continue sa progression**.

• **Naissances :**

- Phoque veau-marin : 66 couples « mère-petit » identifiés en août 2023.
- Phoque gris : la reproduction n'est pas attestée en baie des Veys.

- **Échouages :** Trois phoques veau-marin et un phoque non identifié échoués morts cette année.

• **Localisation :**

Les reposoirs de basse mer sont situés au cœur de l'estuaire, le long des chenaux et notamment sur les berges du chenal de Carentan-les-Marais et, dans une moindre mesure, sur celles du chenal d'Isigny-sur-Mer.



Femelles et jeunes phoques veaux-marins en bordure du chenal de Carentan lors du vol du 6 juillet 2023



Groupe de phoques gris (*Halichoerus grypus*), sur les 59 observés en baie des Veys le 10 août 2023



Groupe de phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) en bordure du chenal de Carentan-les-Marais



Groupe de phoques veaux-marins (*Phoca vitulina*) en bordure du chenal de Carentan

